

# La maison de Savoie de 1343 à 1946

Les comtes de Savoie :

- Amédée VI, le Comte Vert (1343-1383)
- Amédée VII, le Comte Rouge (1383-1391)
- Amédée VIII, comte (1391-1416) puis duc de Savoie (1416-1440)

Les ducs de Savoie :

- Louis I (1440-1465)
- Amédée IX (1465-1472)
- Philibert I (1472-1482)
- Charles I (1482-1490)
- Charles II (1490-1496)
- Philippe II (1496-1497)
- Philibert II (1497-1504)
- Charles III (1504-1553)
- Emmanuel-Philibert (1553-1580)
- Charles-Emmanuel I (1580-1630)
- Victor-Amédée I (1630-1637)
- François-Hyacinthe (1637-16385)
- Charles-Emmanuel II (1638-1675)

Les rois de Sardaigne :

- Victor-Amédée II, duc de Savoie (1675-1713), roi de Sicile (1713-1720), roi de Sardaigne (1720-1730)
- Charles-Emmanuel III (1730-1773)
- Victor-Amédée III (1773-1796)
- Charles-Emmanuel IV (1796-1802)
- Victor-Emmanuel I (1802-1821)
- Charles-Félix (1821-1831)
- Charles-Albert (1831-1849)

Les rois d'Italie :

- Victor-Emmanuel II, roi de Sardaigne (1849-1861), roi d'Italie
- Humbert I (1879-1900)
- Victor-Emmanuel III, roi en 1900, abdique le 9 mai 1946

- Humbert II (mai-juin 1946). Il quitte l'Italie après la proclamation de la république par référendum.

## Le XVe siècle

Les conséquences de la session du pays de Nice au comte de Savoie

- Nice est le débouché méditerranéen de la Savoie.  
La façade maritime est très étroite : 19 km de l'embouchure du Var à la seigneurie de Monaco. Nice communique difficilement avec la Savoie : par le col de Fenestres (Haute Vésubie) et par le col de Tende (mais les chemins traversent certains territoires que le comte de Savoie ne contrôle pas directement).
- Nice passe au rang de capitale d'un ensemble régional.  
Les régions détachées de la Provence n'avaient aucune tradition commune ; elles sont groupées maintenant sous une même administration (le gouverneur de la cité de Nice et du pays de Provence, le receveur général des finances, le juge-mage). La ville de Nice, centre administratif et pôle économique, impose son nom : en 1526, les Terres Neuves de Provence reçoivent le nom de Comté de Nice (le mot comté a un sens administratif et non féodal).

L'affermissement de l'autorité du comte de Savoie

- Amédée VIII réprime, de 1395 à 1400, de nombreux troubles. Les seigneurs locaux favorables à la Provence s'expatrient. Le souverain de Savoie crée une nouvelle noblesse fidèle qui vit à Nice.
- En 1419 le comte de Provence, Louis III, reconnaît à la Savoie ses droits sur Nice. La Provence renonce à revendiquer la région niçoise.

L'administration des Terres Neuves de Provence

- Quatre vigueries :
  - Viguerie de Nice,
  - Viguerie du comté de Vintimille et du Val de Lantosque (chef-lieu : Sospel),
  - Viguerie de Barcelonnette (moyenne et haute vallée de l'Ubaye, Allos, le Val d'Entraunes) agrandie en 1385 du Val de Stura, sur le versant piémontais,

- Viguerie de la Tinée dont le chef-lieu, Puget-Thénié, est isolé par les terres du baron de Beuil (celui-ci, qui rend hommage à la Savoie, possède autonomie judiciaire et administrative).
- Dès 1406, le comte de Savoie s'installe à la Brigue et fait reconnaître sa suzeraineté par les comtes de Tende. La possession effective de Tende par la Savoie n'aura lieu qu'en 1581.
- En 1524 le marquisat de Dolceaqua passe sous la suzeraineté du duc de Savoie.

### L'évolution de la cité de Nice

Le duc de Savoie, Amédée VIII, comprenant l'intérêt stratégique de la cité de Nice, décide de faire de la colline une place-forte militaire. Les travaux de fortification commencent en 1435. Dès le début du XVIème, la ville haute a vécu : elle a fait place à une forteresse de premier ordre.

La ville de Nice se limite désormais à la ville basse, qui s'entoure de murailles fortifiées.

### La région antiboise et grasse : heures sombres et renaissance

- Les troubles et les épidémies des XIVe et XVe siècles font de certaines paroisses des "lieux inhabités". La Gaude, Opio, Pégomas, La Roquette, Le Rouret...
- A la fin du XVème, des "actes d'habitation" attirent une population venant de Ligurie et du Piémont. Le repeuplement commence à La Napoule en 1461, à Saint-Laurent en 1468, à Biot en 1470, à Vallauris en 1506, à Valbonne en 1519.

### 1482, la Provence devient française

En 1481, le comte Charles III meurt sans héritier. Il lègue la Provence à Louis XI en le suppliant

de "respecter les privilèges et franchises du comté".

Le 15 janvier 1482, les Etats de Provence votent le statut qui, en assurant son autonomie, unit le comté à la France. Les rois de France lutteront contre l'autonomisme provençal (le français devient la langue des actes officiels).

## Les conséquences de la réunion de la Provence à la France

Le Var devient la frontière entre la France et la Savoie ; il joue un rôle militaire défensif. Aucun pont permanent ne sera construit sur le fleuve jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'amélioration du système défensif d'Antibes (France) et de Nice (Savoie) sera une préoccupation constante des souverains.

Une période d'une grande richesse artistique : les primitifs niçois, peintres du XVe et du début du XVIe.

- Jean Miralhet, 1425 : la Vierge de miséricorde (Nice, chapelle des pénitents noirs).
- Jacques Durandi, vers 1460 : retable de Saint-Jean-Baptiste (musée Masséna).
- Jean Canavesio, 1492 : fresques de la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines (La Brigue).
- Louis Bréa (le plus illustre membre d'une famille d'artistes comprenant son frère Antoine et son fils François) :
  - 1475, Piéta (église du monastère de Cimiez)
  - 1499, Annonciation (église de Lieuche)
  - 1500, Polyptyque de Sainte-Marguerite (église de Lucéram)
  - 1512, Crucifixion (église du monastère de Cimiez)
  - 1515, Madone du Rosaire (cathédrale d'Antibes)  
(fresque : peinture murale - retable : panneau peint sur bois - polyptyque : tableau à plusieurs volets)

## Le XVIe siècle : De 1504 à 1559

Première moitié du XVIe : les guerres

- Nice est entraînée dans le long conflit qui oppose François Ier puis Henri II à Charles-Quint (empereur de 1519 à 1556).
- Le règne de Charles III (1504-1553) est l'un des plus malheureux de l'histoire de la Savoie : le duc perd tous ses états à l'exception de Nice.

L'année 1524 :

- Le duc de Savoie Charles III (qui est l'oncle de François Ier et le beau-frère de Charles-Quint) reste neutre, mais il ne peut éviter le passage des gens de guerre à Nice.
- Juillet - octobre - Les troupes de Charles-Quint envahissent la Provence. Venant de Gênes, elles passent à Nice et franchissent le Var le 10 juillet. Saint-Laurent, Villeeneuve-Loubet, Antibes, Grasse se soumettent. Après avoir assiégé Marseille en vain, elles quittent la Provence et séjournent à nouveau à Nice du 11 au 13 octobre.
- Aussitôt après, les troupes françaises pénètrent à Nice, qu'elles pillent lamentablement. La guerre se termine par la défaite de François Ier à Pavie (1525).

L'année 1536 :

- François Ier attaque la Savoie car il prétend avoir des droits sur l'héritage de sa mère (celle-ci, Louise de Savoie, est la fille du duc Philippe II et la sœur de Charles III). En janvier-février, il envahit la Bresse et la Savoie et s'empare de Turin. Il ne reste plus à Charles III que son "très fidèle comté de Nice" : pendant 25 ans, il défendra à tout prix la région niçoise.
- L'armée de Charles-Quint (qui vient au secours de son beau-frère Charles III) envahit la Provence (juillet-septembre). Entrée à Nice le 21 juillet, elle traverse le Var le 26. Les Français ayant pratiqué en Provence la tactique de la terre brûlée, Charles-Quint repasse à Nice en septembre, son armée décimée par la faim.

L'année 1538 :

- Nice est choisie pour une entrevue entre :
  - Le pape Paul III qui a offert sa médiation ; il réside dans un couvent hors de la ville,
  - François Ier, qui séjourne au château de Villeneuve-Loubet, en terre française,
  - Charles-Quint, qui demeure sur sa flotte, ancrée dans la rade de Villefranche.
- Les deux souverains (qui n'ont pas réussi à s'entendre pour se rencontrer) signent en juin une trêve de dix ans qui sera bien éphémère.
- La croix de marbre, rue de France à Nice, élevée en 1568, commémore le souvenir du séjour du pape et de ce "congrès avorté".

L'année 1542 : reprise de la guerre

A l'initiative de François Ier, qui a "furieuse envie" de s'emparer du comté de Nice.

Jean-Baptiste Grimaldi, d'Ascros, au service du roi de France, porte la guerre dans le haut comté : il pille les villages de la Vésubie et de la Tinée, brûle le château d'Entraunes, obtient la soumission de Coaraze, Bonson, Gilette, Tourette-Revest.

L'année 1543 : le siège de Nice par les Français et par les Turcs

- L'alliance entre François Ier et le sultan Soliman est importante ; le roi très chrétien s'allie avec les infidèles. Les intérêts de l'Etat l'emportent sur les idéologies.
- François Ier prend Nice (la seule ville qui reste au duc de Savoie) comme objectif. En juin, il ordonne d'attaquer la cité qui est assiégée sur terre par les Français et sur mer par la flotte turque (3 000 galères).
- Août. Le bombardement de Nice commence le 11. Des batteries sont installées à Cimiez, sur le Mont-Gros, et sur le Mont-Boron. Le 15 est le jour le plus dur de la bataille : c'est l'assaut terrestre de l'infanterie franco-turque (épisode légendaire de Catherine Ségurane). Le 23, la ville basse est contrainte de se rendre. Les Français, et peut-être les Turcs, y pénètrent.
- Septembre. La garnison de la forteresse continue à résister. L'arrivée de Charles-Quint étant annoncée, les assaillants se retirent dans la nuit du 7 au 8. Le duc Charles III entre à Nice, en partie incendiée.

1544 :

Par le traité de Crépy-en-Valois, François Ier renonce à ses prétentions sur le comté de Nice.

1559 :

Le traité de Cateau-Cambrésis met un terme aux guerres européennes de la France. Le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, retrouve les pays perdus par son père : la Savoie, le Piémont, le Bugey, la Bresse. Ce retour à la paix pour la Savoie est le début d'une période de prospérité pour le comté de Nice.

# Le XVI<sup>e</sup> siècle : De 1559 à 1601

Le traité de Cateau-Cambrésis (1559) marque le début d'une longue période de prospérité pour le comté de Nice qui durera 130 ans (jusqu'en 1691) mais l'état de paix sera menacé plusieurs fois.

A la fin du siècle, la Provence, agitée par les guerres de religion, connaîtra des moments difficiles.

Le règne d'Emmanuel-Philibert (1553-1580) : la restauration de la puissance savoyarde

- 1560 - Le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, épouse Marguerite, fille de François Ier ; le jeune couple vient en résidence plusieurs mois à Nice.
- Le duc Emmanuel-Philibert assure la sécurité de Nice :
  - En renforçant les défenses du château (sur le site de l'ancienne ville haute),
  - En construisant la citadelle de Villefranche (1557) et le fort du Mont-Alban (1560),
  - En installant des forts pour assurer la sécurité encore précaire du littoral (en 1560, 500 pirates, qui ont brûlé Roquebrune, abordent à Saint-Hospice et attaquent un détachement du duc de Savoie, causant 15 morts),
  - Ce système est complété par des postes dans l'arrière-pays, dont la forteresse de Saorge, verrou fermant la vallée de la Roya et constituant un point de résistance quasi inexpugnable.
- 1576 - Achat du port d'Oneglia, principauté enclavée dans la République de Gênes, ce qui agrandit les possessions méditerranéennes de la Savoie.
- 1579 - Le comté de Tende est rattaché au comté de Nice, ce qui favorisera le développement du commerce de Nice avec le Piémont par le col de Tende, principal passage vers Coni et Turin.
- En 1593, le duc Charles-Emmanuel ordonne la construction d'une route carrossable de Nice à Turin par Tende. Mais, de Lucéram à Limone, il ne s'agira en fait que d'un simple chemin muletier.

Les rois de France améliorent le système défensif d'Antibes, dernière place-forte du royaume sur sa frontière sud-est. Le Fort Carré est terminé vers 1588. Ses quatre bastions entourent un élément plus ancien, achevé sous Henri II, la tour Saint-Laurent.

Les guerres de religion en Provence

- La Réforme protestante (qui n'a pas touché le comté de Nice resté catholique) gagne la Provence : de petites communautés vivent à Antibes et à Grasse dans un calme relatif jusqu'en 1589.

- C'est l'arrivée sur le trône de France, du huguenot Henri de Navarre (Henri IV) qui va entraîner la Provence dans le tourbillon des guerres. En novembre 1589, Grasse, qui a affirmé sa fidélité au roi légitime Henri IV, est assiégée puis occupée par les ligueurs (hostiles au roi huguenot) qui demandent une aide au duc de Savoie Charles-Emmanuel I.
- L'année 1590 : le duc de Savoie, partant de Nice, intervient en Provence. Il occupe Antibes, Saint Paul, Grasse, Cannes et s'empare d'Aix. Le Parlement de Provence lui donne le titre de "protecteur" (le premier plan connu de Cannes a été établi alors par un architecte militaire savoyard afin de construire une ville fortifiée).
- L'année 1591 : contre-offensive des Français qui rejettent les Savoyards hors de Provence et envahissent le comté de Nice par le nord (Entraunes, Saint Etienne de Tinée, Isola). Arrêtés à Saint-Martin-du-Var et Aspremont par Annibal Grimaldi, comte de Beuil et gouverneur de Nice, les soldats français sont rejetés en Provence.
- De 1592 à 1595, les Savoyards occupent à nouveau Grasse et Vence.
- Mais l'abjuration d'Henri IV et la nomination du duc de Guise (qui est un ligueur) comme gouverneur de Provence, ruinent les projets de Charles-Emmanuel I qui se retire de France.

Fin de la guerre entre la Savoie et la France

- 1600 - Henri IV envahit la Savoie ; le duc de Guise attaque la cité de Nice qui résiste vaillamment (fin septembre, début octobre).
- Janvier 1601 - le traité de Lyon
  - Henri IV reconnaît à la Savoie le marquisat de Saluces (possession française en Piémont dont Charles-Emmanuel I s'était emparé en 1588).
  - Il reçoit en échange la Bresse, le Bugey et le pays de Gex.

## **Le XVIIe siècle : De 1602 à 1675**

Une période calme, de part et d'autre du Var (sauf deux courtes interruptions pendant les années 30), pendant laquelle d'importantes transformations ont lieu dans le comté de Nice.

Les réformes à Nice

- 1605 - Création d'un collège secondaire confié aux jésuites. Le collège prospérera jusqu'à l'abolition de la compagnie de Jésus en 1773.
- 1612 - Institution d'un port franc à Nice-Villefranche
  - Le port de Nice-Villefranche reçoit de nombreux privilèges (confirmés et augmentés à de nombreuses reprises). Les marchandises importées pour être consommées dans le comté ainsi que les produits du sol et les produits manufacturés du comté exportés sont exemptés de droits (sauf le bois). Les

individus (à l'exception de deux, coupables du crime de lèse-majesté) bénéficient du droit d'asile.

- 1616 - Création du consulat de la mer qui a une triple fonction :
  - Tribunal, il juge les litiges relatifs au port franc,
  - Chambre de commerce, il veille à l'organisation du commerce local,
  - Organisme douanier, il perçoit le droit de Villefranche qui est un impôt de 2 % pesant sur toutes les marchandises qui passent le long des côtes.
- 1614 - Installation du sénat de Nice, cour souveraine qui possède :
  - Des attributions judiciaires : elle connaît en première instance les causes jugées importantes et juge les appels des tribunaux inférieurs (qui étaient faits jusque là à Chambéry ou à Turin) ;
  - Des attributions politiques et administratives (à l'image des Parlements français) ;
  - Nice devient une cité de juristes et de gens de loi. En 1639, le collège des docteurs, créé en 1559, est transformé en une université de droit qui est dotée des mêmes privilèges que celle de Turin.

#### 1621 - La fin des comtes de Beuil

- Le comte Annibal Grimaldi, gouverneur de la cité de Nice, trahit le duc de Savoie en recherchant la protection du roi d'Espagne puis celle de Louis XIII. Condamné à mort le 2 janvier 1621, il est exécuté le 9 janvier. Ses forteresses sont rasées et ses terres sont distribuées à une nouvelle noblesse niçoise, fidèle au duc de Savoie (qui multiplie la création de titres nobiliaires).
- Avec la disparition de l'encombrante famille féodale des Grimaldi de Beuil, l'autorité du duc de Savoie est encore affermie dans le comté.

#### Les années 1630 : Nice et Cannes dans les conflits européens

- 1629-1631 - Conflit entre la France et la Savoie au sujet de la succession du duché de Montferrat, dans le Piémont. Les Français, qui occupent la Savoie, envahissent la campagne niçoise, de mars à mai 1629. La paix est signée en 1631 : les Espagnols, venus au secours de la Savoie, restent à Nice et à Villefranche pendant 12 ans.
- En 1635 (au moment où la France intervient dans la guerre de 30 ans). La flotte espagnole (3 000 hommes) attaque les garnisons de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat (quelques centaines d'hommes) qui se rendent. Les îles de Lérins constituent un point stratégique pour les Espagnols : escale maritime entre l'Espagne et l'Italie et base pour intercepter le commerce français en Méditerranée.

- De mars à mai 1637, les Français attaquent les Espagnols et, après deux mois de lutte, les chassent des îles de Lérins.

1641

Honoré II (premier seigneur de Monaco à porter le titre de prince), entre dans l'alliance française. Par le traité de Péronne, il substitue le protectorat de la France à celui de l'Espagne jugé trop pesant.

L'art baroque (XVIIe - XVIIIe)

- Richesse de l'art baroque religieux dans le comté de Nice :
  - A Nice  
la construction de nombreuses églises aux XVIe et XVIIe siècles, s'explique par la multiplication des ordres religieux et le dynamisme des confréries de pénitents, qui construisent chacune une chapelle.
  - L'art baroque est à la fois :
    - Un art théâtral : somptuosité du décor intérieur, qui est un défi au dépouillement huguenot ; goût de la coupole,
    - Un art de combat (expression de la contre-réforme) : les églises à nef unique, sans transept, sont favorables à la prédication.
  - Eglises à nef unique à Nice :
    - Eglise Saint-Jacques (du Gesù), construite par les jésuites de 1605 à 1640
    - Eglise Saint-Martin-Saint-Augustin, fin du XVIIe siècle.
  - Eglises à plan basilical à trois nefs :
    - Nice - cathédrale Sainte-Réparate, rebâtie à partir de 1650, consacrée en 1699,
    - Menton - église Saint-Michel (1619-1675), Sospel - église Saint-Michel (1641).
- Richesse de l'art baroque civil. Nice - palais Lascaris, à partir de 1650 (deuxième étage noble : balcon de marbre).

## **Le XVIIe siècle : Le règne de Victor-Amédée II**

Nice dans la tourmente de deux longues guerres qui, de 1688 à 1713, opposent la France à la Savoie, est alliée à de nombreux autres états. Victor-Amédée II (1675-1730) a mené une politique anti-française qui lui a valu de bons résultats : en 1713 il obtient la Sicile qu'il échange en 1720 contre le royaume de Sardaigne.

Louis XIV renforce les défenses d'Antibes

- D'imposantes murailles (qui ne seront détruites qu'à la fin du XIXe siècle), renforcées de bastions, sont construites autour de l'agglomération. Les ouvrages ont été réalisés par l'ingénieur Niquet dans le cadre d'un programme de fortification des villes provençales proposé par Vauban au roi de France.
- Le bastion Saint André, seul survivant de ces ouvrages (et qui abrite aujourd'hui le musée archéologique) a été achevé en 1700.

De 1691 à 1696, les Français maîtres du comté de Nice

- Mars-avril 1691 : Le siège de Nice (dont une relation a été établie par Gioffredo). Le 12 mars, les Français, commandés par Catinat, franchissent le Var, puis ils s'emparent des citadelles de Villefranche, du Mont-Alban, de Saint-Hospice. Le 26 mars, la ville de Nice se rend sans combattre, à la suite de la sommation de Catinat, de "se soumettre à Sa Majesté très chrétienne et que, dans le cas contraire, il serait procédé à l'extermination de la ville par le fer et par le feu". Le château résiste : le 30 mars, il est soumis à un "épouvantable bombardement" ; le donjon, qui abritait le magasin à poudre, saute. Le 5 avril, le château capitule, ses fortifications complètement ruinées. La chute de la forteresse est un événement considérable qui étonna beaucoup dans toute l'Europe car depuis le siège de 1543 elle était jugée imprenable.
- Avril-juillet 1691 : Conquête du comté de Nice. Sospel se rend et la forteresse de Saorge capitule en juillet. Le comté est désormais entièrement occupé par les Français.
- En janvier 1693 : Vauban inspecte les ouvrages fortifiés du comté. Il dessine de nombreux plans et rédige divers projets à leur sujet ; dans une lettre à Louis XIV, il fait une intéressante description de Nice.
- 24 août 1696 : Louis XIV, par le traité de Turin (paix séparée entre la France et la Savoie qui abandonne la coalition de la Ligue d'Augsbourg), rend toutes ses conquêtes à Victor-Amédée II qui, la paix revenue, fait réparer le château de Nice.

De 1705 à 1713, Nice à nouveau dans la guerre

- Mars 1705-janvier 1706 : Les Français s'emparent de Nice. Le 3 mars, ils franchissent le Var et assiègent Nice. Début avril, la ville de Nice (ainsi que les ports de Villefranche, de Saint-Hospice et du Mont Alban) capitule. Pendant tout le mois de décembre, le château subit un intense bombardement (60 000 boulets, 8 000 bombes) et capitule le 6 janvier 1706, trois brèches ayant été ouvertes dans les murs de la citadelle.
- 1706 (18 février, 31 juillet) : Louis XIV (malgré l'avis contraire de Vauban) fait raser l'ensemble du château et des fortifications qui entourent la ville basse, ainsi que les forteresses de Saint-Hospice et de la Turbie (autour du Trophée d'Auguste). Le fort du Mont Alban et la citadelle de Villefranche sont épargnés pour défendre la rade contre la flotte anglaise.
- Le comté de Nice est occupé jusqu'à Sospel, mais la vallée de la Roya, défendue victorieusement par le fort de Saorge, demeure savoyarde.
- Juillet-août 1707 : La Provence est envahie par les Savoyards. Le duc Victor-Amédée II, à la tête des troupes savoyardes et autrichiennes, lance une contre-offensive, entre à Nice (désormais indéfendable) et traverse le Var ; Antibes est bombardée mais résiste, à l'abri de ses murailles. La campagne antiboise subit des pertes considérables (Biot est pillée et incendiée ; 100 personnes sont massacrées dans l'église de Vallauris). Arrêté devant Toulon, Victor-Amédée II bat en retraite et le comté de Nice est de nouveau occupé par les Français jusqu'à Sospel.
- L'hiver 1708-1709 est très rigoureux : Le gouverneur français de Nice ordonne des distributions journalières de pain aux habitants.
- En 1713 : Le traité d'Utrecht rend à la Savoie les territoires occupés dans le comté de Nice, mais donne à la France la viguerie de Barcelonnette.

## Le XVIIIe siècle : De 1713 à 1789

Un siècle de paix malgré la guerre de succession d'Autriche (France et Espagne contre Autriche et Savoie), qui se traduit par d'importantes transformations de la ville de Nice.

1744-1748 - La guerre de succession d'Autriche

- Avril 1744 - les Gallispans envahissent le comté de Nice.
  - Le terme de Gallispans désigne les troupes franco-espagnoles.
  - Le 2 avril, les armées traversent le Var et occupent Nice sans combattre, mais la région de Villefranche ne tombe qu'au prix de durs combats.
  - Presque tout le comté est occupé (la forteresse de Saorge reste inviolée).
  - Octobre-novembre 1746 - Contre-offensive austro-piémontaise.
    - Les Français sont chassés du comté ; les Savoyards occupent la Provence.
    - Grasse, Cannes, les îles de Lérins sont occupées quelques mois.
    - Antibes, défendue par le commandant de Sade, résiste à l'abri de ses murailles à un siège qui dure un an.
  - Juin 1747 - Les Gallispans réoccupent le comté (Saorge résiste).
  - Février 1749 - Le traité d'Aix-la-Chapelle rend le comté de Nice à la Savoie.

## La famille princière de Monaco

- En 1731, avec Antoine I, s'éteint la lignée mâle des Grimaldi. La fille d'Antoine I, Louise Hippolyte, qui a épousé en 1715 le comte de Goyon Matignon, transmet à son mari le nom de Grimaldi.
- La seconde famille Grimaldi règne à Monaco de 1731 à 1949.

## Les réformes dans le comté de Nice

1729

- La réforme scolaire décidée par Victor-Amédée II constitue une tentative de mainmise de l'état sur l'enseignement en avance sur l'époque.
- Le collège des Jésuites de Nice (240 élèves) est fermé. Des écoles royales sont créées à Nice et à Sospel : les professeurs, nommés par l'État, y enseignent suivant les instructions reçues de Turin. Le programme religieux est important. La langue italienne remplace le latin.
- Une école de médecine est ouverte à Nice.
- 1775
  - La réforme municipale aligne les institutions municipales du comté de Nice sur celles du Piémont ; elles sont soumises à une stricte tutelle.
  - A Nice, le gouverneur et lieutenant-général de la ville et du comté, assisté d'un conseil d'état qui groupe les principaux fonctionnaires, dirige l'administration civile et militaire.
  - Les questions économiques et financières (impôts, gabelle du sel, domaine royal, tutelle des communautés) relèvent de l'intendant général du comté.

## Le nouveau port de Nice et la route Nice-Turin

Le creusement du bassin Lympia à Nice (à partir de 1749).

- Charles-Emmanuel III, souhaitant que Nice concurrence le port de Gênes, décide de doter la ville d'un véritable port : le bassin est creusé dans le couloir naturel qui sépare la colline du château et le Mont Boron, rempli d'alluvions apportées par le Paillon qui s'y déversait jadis.
- Pour relier la ville au port, construction du chemin de Rauba-Capeu.
- 1780-1788
  - Amélioration de la route Nice-Turin qui est rendue carrossable (ce qu'avait refusé de faire Charles-Emmanuel I par crainte de favoriser la pénétration des armées françaises dans le Piémont), afin de stimuler l'activité portuaire de

Nice. Une inscription de 1784, gravée dans les gorges de Saorge, signale que Victor-Amédée III a perfectionné le chemin ouvert vers 1626.

#### Extension et embellissement de Nice

- 1706 marque la fin du rôle militaire de Nice qui devient une ville ouverte alors que, depuis plusieurs siècles, elle était place de guerre.
- La ville, désormais sans rempart, sort de ses limites traditionnelles.
  - La zone marécageuse, dite Pré-aux-Oies, dans le triangle ultime du Paillon, fait l'objet en 1717 d'un plan d'urbanisme (1736 : église Saint-François de Paule).
  - En bord de mer, construction des Terrasses qui servent de promenade.
  - Aménagement de la place Victor-Amédée II (place Garibaldi).

#### L'évolution des frontières entre le comté de Nice et la France

- En 1718, Le Mas est donné à la France en échange du maintien dans le comté de Nice d'Entraunes et de Saint-Martin-d'Entraunes, détachés de la viguerie de Barcelonnette devenue française au traité d'Utrecht de 1713 (le Val de Stura est resté piémontais).
- Le traité de Turin du 24 mars 1760, rédigé de façon contractuelle (par négociations diplomatiques, sans guerre) rectifie les anomalies de frontières entre la France et le comté de Nice. Guillaumes, cédée par la France au comté, doit détruire ses fortifications (d'où le mécontentement de ses habitants). Roquestéron-Grasse est formée par la partie de Roquesteron située au sud de l'Estéron et cédée par le comté à la France.

## La région Grassoise et comté de Nice à la fin du XVIIIe siècle

### La région grassoise

- L'administration de la Provence orientale
  - La circonscription administrative de base est la viguerie ; les vigueries sont regroupées en sénéchaussées (circonscriptions judiciaires).
  - A l'est de la Provence, trois sénéchaussées : Grasse, Castellane et Draguignan.

- La sénéchaussée de Grasse comprend les deux vigueries de Saint-Paul et Grasse ; Vence fait partie de la viguerie de Grasse.
- La région grassoise oppose deux pays au nord et au sud des baous (ligne de hauteurs).
  - Au nord, le haut pays, isolé : 15 communautés rassemblent 5 000 habitants.
  - Au sud, le bas pays (40 000 habitants) qui offre une impression trompeuse de richesse ; oliviers, vignes, arbres fruitiers.
  - Selon une très ancienne tradition, les habitants du village de Saint-Laurent (312 h) doivent aider les voyageurs à franchir le Var.

### Le comté de Nice

- La communauté d'habitants est la cellule sociale fondamentale
  - 86 communautés, solidement organisées, présentent une très grande vitalité ; possédant des terrains communaux étendus, elles jouent un grand rôle dans la vie agro-pastorale. A Nice, l'intendant-général du comté, qui dispose de larges pouvoirs, exerce une stricte tutelle sur les communautés.
  - Dans l'arrière-pays, les communautés, difficilement reliées à Nice en raison de l'extrême médiocrité du réseau routier, vivent isolées, repliées sur elles-mêmes. Leur forte cohésion leur permet de se maintenir dans un pays rude où la nourriture est le premier des soucis quotidiens. (Phénomène caractéristique du XVIIIème, l'émigration saisonnière, l'hiver, des habitants les plus pauvres, surtout dans l'ouest).
- A Nice, début du tourisme.
  - Des étrangers, Anglais et Français, viennent passer l'hiver à Nice : 300 Anglais en 1784-1785 ; beaucoup séjournent dans le nouveau quartier de la Croix de Marbre.
- Sospel, sur la route de Nice à Turin, deuxième ville du comté. Elle possède au XVIIIème, une société littéraire de 140 membres (la seule qui existe dans le comté).

### La population sources :

Provence : recensement de 1765 publié dans le dictionnaire de l'abbé d'Expilly.

- Comté de Nice : enquête de l'intendant Joanini de 1755.

### Dans le comté de Nice

- Nice : 16 500 habitants (15 500 nés dans la ville, 600 nés dans le comté)
- Sospel : 4 100
- Villefranche (y compris Beaulieu et Saint-Jean-Cap-Ferrat) : 3 500
- St-Etienne-de-Tinée : 2 300
- La Brigue : 2 100
- Saorge : 1 900

- Breil : 1 400
- Utelle : 1 350
- St-Martin-Vésubie : 1 300
- Roquebillière : 1 300
- La Tour : 1 300
- Puget-Théniers : 1 250
- Tende : 1 200
- Aspremont : 1 000
- Contes : 1 000
- L'Escarène : 1 000
- Isola : 1 000
- Levens : 1 000
- Valdeblore : 900
- Belvédère : 850
- Peille : 800
- Beuil : 750
- Clans : 750
- St-Dalmas-le-Selvage : 700
- Tourrette-Levens : 700
- Châteauneuf : 700
- Villars : 650
- Eze : 600
- Lucéram : 600
- Péone : 600
- La Turbie : 600

#### En Provence orientale

- Grasse : 9 500 (11 500 en 1790)
- Cannes : 3 550
- Antibes : 3 450
- Vence : 2 100
- Cabris : 1 400
- Vallauris : 1 300
- Cagnes : 1 300
- Bar-sur-Loup : 1 200
- Tourrettes-sur-Loup : 1 175
- Mougins : 1 050
- Saint-Cézaire : 1 000
- Saint-Jeannet : 800
- Le Broc : 800
- Biot : 800
- Valbonne : 775.

Dans la principauté de Monaco

Pas de statistique avant le XIXème.

On peut estimer la population:

- Monaco : 1 000 habitants.
- Roquebrune : 800 habitants.
- Menton : plus de 3 000 habitants.

## La région Grassoise en 1789 et 1790

1789 - La région grassoise prépare la réunion des Etats-Généraux.

- C'est à Draguignan que les électeurs des trois sénéchaussées de Castellane, Grasse et Draguignan doivent se réunir pour désigner les députés aux Etats-Généraux (4 pour le tiers-état, 2 pour la noblesse, 2 pour le clergé).
- Au sein du tiers-état, l'élection se fait à trois degrés :
  - Chaque communauté désigne d'abord ses délégués,
  - Puis ceux-ci se réunissent au chef-lieu de leur sénéchaussée pour choisir les électeurs qui se rendront à Draguignan afin d'élire les députés.
- Les membres des deux ordres privilégiés (clergé et noblesse), convoqués au chef-lieu de la sénéchaussée, désignent eux-mêmes les électeurs pour Draguignan.
- Le 22 mars, la communauté de Cannes élit les quatre délégués du tiers-état.
- Le 26 mars à Grasse, les trois ordres de la sénéchaussée désignent les électeurs (les membres du clergé et de la noblesse votent directement ; pour le tiers-état ce sont les délégués des communautés qui votent).
- Parmi les députés élus à Draguignan, deux frères Mougins de Roquefort. L'un, maire de Grasse (élu par le tiers-état), l'autre, curé de Grasse (élu par le clergé).
- Parallèlement aux opérations de vote, les cahiers de doléances sont rédigés dans chaque paroisse. Ils sont rassemblés à Grasse le 25 avril et envoyés à Versailles.

1790 - La région grassoise fait partie du département du Var.

En janvier 1790, la Constituante, qui supprime toutes les divisions administratives de l'Ancien Régime, divise la France en 83 départements, partagés en districts, cantons et communes.

La région grassoise fait partie du département du Var, qui est formé du sud-est de la Provence. Le chef-lieu de département est Toulon (de 1790 à 1793), Grasse (de 1793 à 1795), Brignoles (de 1795 à 1797), Draguignan (à partir de 1798).

Le département du Var forme un seul diocèse ; l'évêque réside à Fréjus.

Le district de Grasse est formé de 11 cantons :

- Antibes,
- Biot,

- Cannes,
- Mougins,
- Grasse,
- Châteauneuf,

- Bar-sur-Loup,
- Saint-Vallier,
- Seranon,
- les Mujouls,
- Conségudes.

Le district de Saint-Paul est formé de 4 cantons :

- Cagnes,
- Saint-Paul,
- Tourrettes-sur-Loup,
- Le Broc,
- Coursegoules.

## 1792 La France envahit le comté de Nice

1789-1792 : l'émigration française dans le comté

- Les premiers émigrés (nobles et prêtres provençaux) arrivent dès l'été 1789. En septembre 1792, leur nombre est estimé à 2 000 (dont 400 prêtres réfractaires).

Avril 1792 : la France entre en guerre

- Le 20 avril, la guerre est déclarée entre la France et l'Autriche (puis la Prusse) ; le 28 juin, le roi de Piémont-Sardaigne s'allie à l'Autriche.
- Dès le mois d'avril, une division française (7 000 hommes) s'était installée à Antibes sous les ordres du général d'Anselme. Parallèlement, les effectifs sardes étaient augmentés à Nice (10 000 h).

Septembre 1792

- Au début du mois, les troupes françaises s'installent à Saint-Laurent. Parmi les officiers sous les ordres du général d'Anselme, se trouve Masséna. Celui-ci est un niçois. Né à Nice en 1758 d'une famille originaire de Levens, il quitte ses parents à 17 ans et consacrera sa vie au service de la France. Entré dans le régiment Royal-Italien à Toulon, il quitte l'armée, ne pouvant devenir officier (puisque'il est roturier) et se retire à Antibes où il ouvre un commerce d'huile d'olive et de fruits secs. Il s'engage à nouveau en 1789, devient capitaine-instructeur de la garde nationale d'Antibes et, en 1792, chef d'un bataillon de volontaires du Var.
- 20 septembre : victoire de Valmy
- 22 septembre : proclamation de la république.
- 27 septembre : une flotte française croise devant Nice, obligeant les autorités à libérer le consul de France, gardé à vue dans sa demeure.
- 28 septembre : les troupes sardes évacuent brusquement Nice (où l'on vient d'apprendre la nouvelle de l'entrée des Français à Chambéry, le 22) et se replie sur Saorge et le massif de l'Authion. Aux troupes en retraite se mêlent nobles, fonctionnaires et émigrés.
- 29 septembre : 16 heures. Les troupes françaises (qui stationnaient à Saint-Laurent) pénètrent dans Nice. L'évêque Valperga, inquiet du pillage qui commence dans la ville après le départ des autorités niçoises et des troupes sardes, va au-devant des Français pour demander à d'Anselme d'occuper Nice d'urgence et d'y rétablir l'ordre. Mais il reçoit le soir même l'ordre de quitter la ville ; lors de son départ, il manque d'être assassiné par des soldats marseillais.
- L'armée française d'invasion installe le premier pont sur le Var. C'est une simple passerelle de bois sans cesse endommagée par les crues du fleuve, mais qui sera le seul lien entre Nice et la France jusqu'en 1864.

## 1793 Création du premier département des Alpes-Maritimes

Le comté de Nice est annexé à la France

- A Nice, une société populaire, mise en place et contrôlée par le représentant en mission Barras, encadre la population. A Paris, la Convention demande aux habitants du comté de se prononcer sur leur avenir.
- En décembre 1792, la plupart des communautés contrôlées par les Français votent par plébiscite leur réunion à la France (Puget-Théniers souhaite former "une république particulière sous la protection de la République Française").
- Le 31 janvier 1793, la Convention "accepte le vœu librement exprimé par le peuple souverain du comté" et déclare qu'il fait partie intégrante de la République Française ».
- Le 4 février, la Convention décrète que le comté de Nice formera le département des Alpes-Maritimes.
- Le 1er mars, deux représentants en mission, l'abbé Grégoire et le juge Jagot, arrivent à Nice où ils resteront jusqu'au 9 mai pour organiser le nouveau département.

- Le 17 avril, les Alpes-Maritimes élisent trois députés à la Convention : Joseph Dabray (avocat fiscal né à Nice en 1754), Jean-Dominique Blanqui (né à La Trinité en 1757, il enseigne la philosophie et l'astronomie au collège royal de Nice), Ruffin Massa (de Menton).
- Nice devient le chef-lieu des Alpes-Maritimes

Le département est divisé en 3 districts et 20 cantons.

- Au centre, le district de Nice :
  - 8 cantons : Nice, Aspremont, Contes, L'Escarène, Levens, Utelle, Roquebillière, la Bolline de Valdeblorre.
- A l'ouest, le district de Puget-Théniers :
  - 7 cantons : Puget-Théniers, Roquestéron, Gillette, Villars, Beuil, Guillaumes, Saint-Etienne.
- A l'est, le district de Menton :
  - 5 cantons : Menton, Monaco, Sospel, La Brigue, Perinaldo.

Le département forme un seul diocèse.

## Les Alpes-Maritimes de 1793 à 1799

Les Français se rendent maîtres de l'ensemble du département

- Une partie du nouveau département des Alpes-Maritimes n'est pas contrôlée par les Français. En octobre 1792, ceux-ci ont atteint L'Escarène, Sospel, Breil, Lantosque, Gillette, Puget-Théniers. Mais la résistance austro-sarde s'organise : les hautes vallées de la Tinée, de la Vésubie, de la Roya restent aux mains des Sardes. Pendant 18 mois, le général niçois Thaon de Revel impose aux Français une rude guerre de montagne.
- En juin 1793, le général français Brunet (nommé en décembre 1792 en remplacement de d'Anselme) est battu dans l'Authion et perd quelques localités. C'est alors que les chefs-lieux de district sont repliés de Menton à Monaco (devenue Fort-Hercule) et de Puget-Théniers à Roquestéron jusqu'en août 1794.
- En octobre 1793, les Français résistent victorieusement à Gillette et en novembre ils dégagent Utelle.
- En avril 1794, Masséna (jeune général de division) est à la tête d'une offensive victorieuse. Le 28 avril, Saorge capitule ; le 7 mai, Tende est occupée. Le comté de Nice est entièrement entre les mains des Français ; mais une résistance intérieure (les barbets) dure quelques années.

## La vie du département des Alpes-Maritimes

- 27 janvier 1794 - Un décret précise que l'enseignement doit être donné en français.
- La guillotine, installée à Nice le 21 janvier 1794, est enlevée le 23 novembre sans avoir eu à fonctionner.
- La politique de déchristianisation est menée avec modération. La cathédrale de Nice désaffectée en juillet 1794 est rouverte au culte catholique le 1er avril 1795. A Sospel, le culte continue d'être célébré.
- Les districts sont supprimés (comme dans toute la France) en 1795.

## Bonaparte à Nice

- 20 décembre 1793. Le général Bonaparte (qui venait de reprendre Toulon aux Anglais) est chargé d'une mission d'inspection des côtes de Marseille à Nice. Il s'installe à Nice en février 1794 (au n° 6 de la rue Bonaparte) jusqu'en août.
- Nommé le 2 mars 1796 général en chef de l'armée d'Italie, il arrive à Nice le 26 mars. Il réside au n° 2 de la rue Saint-François-de-Paule.

Au début d'avril, l'armée française part pour l'Italie (première campagne d'Italie, 1796-1797).

## Le traité de Paris (15 mai 1796)

- Le 18 avril 1796, le roi de Sardaigne capitule à Cherasco (province de Cuneo).
- Signant la paix avec la France, il renonce au comté de Nice et accepte comme frontière entre la France et le Piémont, la ligne de crête des Alpes.

# Le Consulat et l'Empire (1799-1814)

L'année 1800 - La deuxième campagne d'Italie

- En 1799 (seconde coalition), la France perd les territoires qu'elle avait gagnés en Italie en 1796-1797. Bonaparte, devenu premier consul (coup d'état du 18 brumaire, novembre 1799) est obligé de repartir à la conquête de l'Italie du nord.
- Au printemps 1800, pendant le siège de Marengo (qui capitule le 14 juin), les troupes autrichiennes réoccupent Nice (12 mai) et une partie de l'ancien comté. Le fort du Mont Alban continue de résister et émet des signaux de télégraphe optique. Très vite, les Français reprennent l'offensive et, le 3 juin, les Alpes-Maritimes sont entièrement libérées.

## 1800 - La réorganisation des départements

- Bonaparte, qui mène une politique centralisatrice, installe les préfets à la tête des départements, qu'il divise en arrondissements.
- Dans le département du Var, le nouvel arrondissement de Grasse recouvre les deux anciens districts de Grasse et Saint-Paul.

## L'évolution du département des Alpes-Maritimes

- Février 1800 - Le département est divisé en trois arrondissements : Nice, Puget-Thénières et Monaco.
- Le premier préfet est Flourens qui arrive à Nice le 31 mai 1800, dès que la ville est reprise aux Autrichiens. Il reste peu de temps, remplacé par le comte Châteauneuf-Randon.
- Mai 1805 - La France annexe la République Ligurienne (Gênes). La partie la plus occidentale du territoire de la république, jusqu'à la rive droite du Taggia, rejoint le département des Alpes-Maritimes qui comprend trois arrondissements :
  - L'arrondissement de Puget-Thénières
- 7 cantons : Saint-Etienne-de-Tinée, Guillaumes, Beuil, Puget-Thénières, Villars, Roquestéron, Gilette
- 18 000 habitants.
  - L'arrondissement de Nice
- 13 cantons : Nice-Est, Nice-Ouest, Villefranche, Monaco, Menton, Aspremont, L'Escarène, Sospel, Utelle, Roquebillière, Saint-Sauveur, Saorge, La Brigue
- 65 000 habitants.
  - L'arrondissement de San-Remo
- 7 cantons, dont Vintimille (18)
- 45 000 habitants.

## 1801 - La signature du Concordat

- Monseigneur Valperga, qui depuis 1792 vit en exil à Gênes, continue en fait à diriger son diocèse. Après l'accord conclu entre le Pape et le premier consul, il doit renoncer à son poste. Le nouvel évêque de Nice est Monseigneur Colonna d'Istria.
- Le Pape Pie VII passe deux fois à Nice sous l'empire : en 1809, en se rendant en résidence surveillée à Savoie ; en 1814, de retour de Fontainebleau.

Un grand préfet, le vicomte Dubouchage, baron d'empire (mai 1803-avril 1814).

- Ouverture du lycée impérial en 1812.
- Création de la route de la "Grande Corniche" destinée à relier Nice à Gênes. Les travaux sont commencés en 1805 ; en 1814 la chaussée atteint San-Remo.

## L'année 1814

- 6 avril - Abdication de Napoléon Ier.
- 15 avril – Dubouchage, qui vient d'apprendre l'abdication de l'empereur, manifeste son loyalisme à l'égard des Bourbons, espérant que l'ancien comté de Nice pourra rester français.
- 23 avril - Talleyrand, ministre des affaires étrangères, et le comte d'Artois, frère de Louis XVIII et lieutenant-général du royaume, signent avec la Russie et l'Autriche une convention qui garantit la France dans le maintien de ses frontières "d'avant le 1er janvier 1792". Cette convention, signée rapidement ("une erreur" dira plus tard Talleyrand), signifie donc que la France abandonne le département des Alpes-Maritimes. Les troupes autrichiennes pénètrent dans la région niçoise "au nom du roi légitime" Victor-Emmanuel I.
- 26 avril - La République de Gênes (qui avait été annexée par la France) est restaurée, après la capitulation de la garnison française. L'arrondissement de San-Remo lui est rattaché.
- 6 mai - Le conseil municipal de Nice se rallie à la monarchie sarde. Quelques jours plus tard, de violents incidents opposent à Nice des soldats français à des soldats autrichiens et russes. Le gouverneur français de Nice, le général Eberlé, rétablit l'ordre puis fait évacuer les troupes françaises du département. Il se retire à Antibes près du général Masséna qui commande la 8e division militaire.

- 18 mai - Dubouchage quitte Nice (où le roi du Piémont avait déjà nommé un intendant général, J.-François Fighiera). Il fait l'objet d'une manifestation de sympathie.

## 1814-1848 : La vie dans l'arrondissement de Grasse

L'arrondissement en 1800

- Il groupe 7 cantons : Antibes, Vence, Bar-sur-Loup, Grasse, Saint-Vallier, Saint-Auban, Coursegoules.
- En 1820, Cannes devient chef-lieu de canton.
- 1815, population : Antibes : 5 000 habitants, Cannes : 3 000 habitants, Grasse : 10 000 habitants.

L'année 1815

- 1er mars, retour de Napoléon de l'île d'Elbe.
  - Midi - Huit navires débarquent l'empereur et 1 100 hommes sur la plage de Golfe-Juan. Napoléon fait afficher une proclamation : "Français, dans mon exil j'ai entendu vos plaintes et vos vœux". Antibes refuse de se rallier à lui : lorsque pénètrent dans la ville les officiers et les soldats envoyés par l'empereur pour gagner la cité à sa cause, ils sont faits prisonniers.
  - 23 heures - Napoléon part vers Cannes et installe un bivouac aux portes de la ville. Il rencontre le soir même le futur prince de Monaco, Honoré V, qui, rentrant dans ses états, vient juste d'arriver à Cannes (son père, Honoré IV, malade, lui avait délégué ses pouvoirs). Pendant l'Empire, Honoré V s'était distingué au service de l'empereur.
- 2 mars - A 5 h 30, la petite troupe impériale se remet en marche. Elle traverse Grasse, Saint-Vallier, Escragnoles et atteint le soir Séranon, après avoir parcouru 50 kilomètres à pied, en une journée.
- 3 mars - Les soldats se dirigent vers Castellane et quittent le département du Var.
- 14 avril - Masséna hisse le drapeau tricolore sur le Fort-Carré d'Antibes (à la place du drapeau blanc des Bourbons). Nommé gouverneur de Paris, il est remplacé par Brune qui doit garder la frontière du Var avec moins de 6 000 hommes.
- Après Waterloo (18 juin), les Austro-Sardes envahissent l'arrondissement de Grasse (le Fort-Carré d'Antibes doit se rendre le 27 juillet) puis la Provence entière qui est évacuée entre le 2 octobre et le 13 novembre.

## Cannes - Les débuts d'une nouvelle vocation

- En 1816, Cannes est une modeste ville : petit port de pêche mal équipé, qui exporte les produits de la région grasse (huile d'olive, parfumerie, fruits, vin). Située sur la route de Paris à Rome (l'Italie attire les visiteurs nordiques pendant la première moitié du XIXe), Cannes n'est pas une ville d'étape, à la différence de Fréjus et de Nice. On s'arrête au relais un quart d'heure, simplement le temps de changer les attelages. En 1819, la ville ne dispose que d'une seule fontaine d'eau.
- Cannes devient une ville de séjour hivernal aristocratique. Au début des années 30, le choléra fait son apparition dans toute l'Europe. En 1834, il atteint les régions méditerranéennes. Le comte de Cessole, président du conseil de santé de la ville de Nice, mène une politique énergique contre l'épidémie et décide l'établissement d'un cordon sanitaire le long de la frontière entre la France et le comté.
- En novembre 1834, la berline de Lord Brougham (1778-1868), ancien chancelier du Royaume-Uni et d'Irlande, qui se dirige vers l'Italie, est arrêtée au pont du Var. Lord Brougham est obligé de rebrousser chemin. Il décide de s'installer à Cannes, dans le seul hôtel qui existe, en attendant la fin de l'épidémie. Mais le charme des lieux est tel qu'il décide d'y vivre.
- Le 5 janvier 1835, Lord Brougham achète un terrain sur la colline de la Croix-des-Gardes. Il y fait venir des amis. En 1843, 25 familles constituent la colonie anglaise.
- 1838 - Le port est protégé par une jetée.
- 1852 - Le Conseil municipal décide que les maisons porteront un numéro.

## Antibes

Le 2 mars 1816, Louis XVIII accorde à la cité le titre de "bonne ville" pour la remercier de sa fidélité montrée en 1815 (refus de se rallier à Napoléon puis d'ouvrir la ville aux troupes anglaises).

La cité, enfermée dans ses murailles, est ignorée par les touristes étrangers.

## Grasse

Après des années difficiles (1816-1821), liées à des intempéries climatiques (gel et sécheresse), l'économie progresse : culture des oliviers, des plantes à fleurs (orangers, roses, jasmin) et également de la vigne. L'agriculture fournit des matières premières pour l'industrie.

# 1848-1860 : Le comté de Nice

## L'opinion publique dans le comté

- Fin 1847, apparition d'un mouvement favorable au rattachement du comté à la France : on reproche au gouvernement de Turin de négliger les intérêts économiques de la région niçoise, dont le commerce extérieur se fait essentiellement avec la France.
- Malgré l'emploi unique de l'italien par l'administration, la langue française est de plus en plus utilisée.
- 16 janvier 1848 - Parution du premier numéro, en français, de l'Echo des Alpes-Maritimes (trois fois par semaine), publié par le parti favorable à la France. Le 18 juillet 1850, condamné, il cesse de paraître, mais renaît le 19 sous le nom de l'Avenir de Nice.

## Les réformes de Charles-Albert

- 16 mars 1848 - Etablissement d'une constitution dans le Royaume.
- La loi du 7 octobre 1848 dote les provinces d'un "conseil provincial" élu qui assistera le gouverneur. De même, les conseils municipaux et les syndics (maires) seront élus (élections au suffrage censitaire).
- Suppression définitive du ghetto juif à Nice : les juifs obtiennent la plénitude des droits civils et politiques.
- Libertés du culte et de la presse.

## La politique de Victor-Emmanuel II

- 11 juillet 1853 - Une décision malheureuse, la suppression du port franc de Nice, malgré une vive campagne de protestation qui durait depuis plusieurs années. En 1851, le conseil des cercles niçois (milieux dirigeants) affirme que la suppression des franchises marquerait une rupture avec le traité d'union signé en 1388 et que les Niçois seraient alors fondés à réclamer leur indépendance. Cette décision, qui sacrifie les intérêts économiques de Nice à Gênes, provoque une émeute : la statue de Charles-Félix, élevée en 1828, est lapidée ; l'index pointé sur le port est brisé depuis lors. Ce profond mécontentement s'exprime dans tout le comté.
- Le commencement de grands travaux

- La loi du 26 juin 1853 décide la construction de routes carrossables dans les vallées du haut pays, mais cette politique tardive sera en fait réalisée par les Français après 1860.
- Un nouveau pont sur le Var est construit pour desservir la vallée de l'Estéron (pont Charles-Albert).
- Début des travaux d'endiguement du Var (en aval des gorges de la Mescla).

## 1860 : La réunion du comté de Nice à la France

Conséquence de la réalisation de l'unité italienne

- Pour réaliser l'unité de l'Italie autour du Piémont, Victor-Emmanuel II a besoin de l'appui français ; Napoléon III ne ménage pas son aide.
- Le traité de Turin (signé le 14 mars 1860 et rendu public le 24 mars) prévoit qu'en échange de son soutien au Piémont, la France recevra le comté de Nice et la Savoie après une consultation des populations.

Dimanche 15 et lundi 16 avril 1860

Les populations s'expriment par un plébiscite. Le gouvernement sarde a établi pour cette consultation le suffrage universel masculin (comme en France). Menton et Roquebrune sont également appelées à se prononcer sur leur avenir. Le vote a lieu pendant deux jours de 9 heures à 16 heures.

29 avril 1860 - Proclamation des résultats

Inscrits : 30 712

votants : 25 933

abstentions : 4 779

Oui : 25 743

Non : 160

Nuls : 30

VOTE PAR CANTONS	INSCRITS	VOTANTS	OUI	NON	NULS
Nice	7 918	6 846	6 810	11	25
Contes	1 463	1 423	1 423		
Guillaumes	1 281	1 223	1 223		
Levens	1 818	1 664	1 664		
Puget-Théniers	937	880	880		
Roquesteron	799	775	775		
Saint-Martin	1 970	1 801	1 801		
Saint-Etienne	1 201	1 042	1 042		
L'Escarène	1 855	1 608	1 607	1	
Sospel	2 777	2 047	1 952	93	2
Utelle	1 425	1 321	1 321		
Villefranche	1 350	1 116	1 116		
Villars	1 358	1 291	1 291		
Tende-La-Brigue	1 866	711	710	1	
Menton-Roquebrune	1 120	889	833	54	2

Les suites du plébiscite

- 13 mai - Le vote des militaires parvient à Nice (oui : 1 648 - non : 188 - nuls : 23).
- 29 mai - La Chambre des députés piémontaise ratifie le traité de Turin.
- 11 juin - Le traité de Turin est ratifié par le Sénat piémontais.
- 14 juin - La remise du comté de Nice à la France a lieu à midi au palais du gouverneur. Le drapeau sarde est remplacé par le drapeau français.
- 23 juin - Une loi crée le département des Alpes-Maritimes.
- 2 février 1861 - Le prince de Monaco abandonne ses droits sur Menton - Roquebrune.
- Mars 1861 - Etablissement définitif de la frontière entre les Alpes-Maritimes et le Piémont.

## Le nouveau département des Alpes-Maritimes

La loi du 23 juin 1860 crée le département des Alpes-Maritimes

- Il est composé de trois arrondissements :
  - Deux issus de l'ancien comté : Nice et Puget-Théniers (ce dernier arrondissement sera supprimé en 1926),
  - Et l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var.

- 2 février 1861 : première réunion du Conseil général.

La convention du 7 mars 1861 précise les frontières entre la France et le Piémont

- Tende et la Brigue restent piémontaises.
  - Officiellement pour permettre à Victor-Emmanuel II de conserver ses territoires de chasse.
  - En réalité pour des raisons stratégiques (les Piémontais restent maîtres de la ligne des crêtes).

La justice et l'enseignement

- La Cour d'Appel de Nice (nouveau nom donné depuis 1848 à l'ancien Sénat) est supprimée malgré l'hostilité des niçois. Les Alpes-Maritimes dépendent de la cour d'appel d'Aix.
- Nice perd également ses établissements d'enseignement supérieur.

L'église

- 1860 - L'évêché de Nice, qui ne comprend alors que l'ancien comté de Nice, fait désormais partie de la province ecclésiastique d'Aix.
- 1887 - L'arrondissement de Grasse qui, en 1860 est maintenu dans le diocèse de Fréjus, est rattaché au diocèse de Nice.

Création de nouvelles communes

Date	Nouvelle commune	Détachée de la commune de
------	------------------	---------------------------

1867	Peymeinade	Cabris
	St-Martin-du-Var	La Roquette
1871	Fontan	Saorge
	Revest	Tourette-Château
1874	Castagniers	Aspremont
	Colomars	Aspremont
1891	Beaulieu	Villefranche
1904	Beausoleil	La Turbie
	St-Jean-Cap-Ferrat	Villefranche
1908	Cap d'Ail	La Turbie
1910	Spéracèdes	Cabris
1911	Bendejun	Châteauneuf de Contes
1913	Cantaron	Châteauneuf de Contes
1926	Blausasc	Peille
1929	Théoule	Mandelieu

.

2 février 1861 - Traité franco-monégasque

La France verse à la principauté une indemnité de quatre millions de francs en compensation de la perte de Menton et Roquebrune.

**1792-1816 : la Savoie, un département français - 1814/1815-1860 : La monarchie sarde**

**1792-1816 : la Savoie, un département français.**



Sa prudence ne réussit pas à maintenir la Savoie à l'abri de la Révolution : le 22 septembre 1792, les troupes du général de Montesquiou occupent Chambéry. L'Assemblée nationale souveraine des Allobroges, constituée à partir des clubs interdits, proclame la République, la constitution civile du clergé et demande le rattachement à la France. La Savoie devient le département du Mont-Blanc, qui s'inscrit à peu près dans les limites des deux départements actuels.

L'adhésion aux idéaux révolutionnaires est vite éteinte par l'intransigeance des représentants en mission. Albitte fait arrêter les prêtres, détruire les clochers, changer les noms de lieux. La

vente des biens nationaux achève de ruiner des sites historiques comme les chartreuses de St-Hugon et d'Aillon, ainsi que l'abbaye d'Hautecombe.

Victor-Emmanuel et son fils Charles-Emmanuel IV tentent une reconquête s'appuyant sur des révoltes locales. Ces mouvements échouent rapidement : en 1796, Charles-Emmanuel doit céder la Savoie et Nice et se réfugier en Sardaigne. En 1798, une partie du département du Mont-Blanc est rattachée au nouveau département du Léman, autour de Genève.

Sous le Consulat et l'Empire, la Savoie connaît les grands efforts napoléoniens d'organisation administrative et judiciaire, les constructions de routes stratégiques, comme celle du Mont-Cenis, l'actuelle RN6, mais aussi la conscription massive qui alimente les guerres européennes.

En 1814, la défaite de Napoléon est vécue comme une invasion autrichienne : de sévères combats impliquent les corps francs. Seule la partie Est de la Savoie est d'abord restituée à la dynastie : Conflans devient brièvement capitale du Duché. Après Waterloo, le Congrès de Vienne rend tous ses états à Victor-Emmanuel Ier.

### **1814/1815-1860 : La monarchie sarde.**

La restauration dynastique est marquée par le conservatisme, qualifié, parfois avec ironie, de bon gouvernement (*Buon governo*). Du titre de roi, désormais à l'honneur, naît le qualificatif de régime sarde.

Après la révolte de Turin, en 1821, Victor-Emmanuel doit laisser le trône à son frère, Charles-Félix. Ce dernier reconstruit l'abbaye d'Hautecombe, mais garde une politique conservatrice. Charles-Albert, prince de Carignan, qui lui succède en 1831, instaure un code civil et pénal très proche des codes napoléoniens. En 1848, il proclame le Statuto, véritable monarchie constitutionnelle libérale. Cette même année montre cependant l'insuccès de la dynastie sarde : à Chambéry, l'armée s'enfuit devant une incursion désordonnée des " Voraces " lyonnais, il faut la mobilisation des villages voisins pour rétablir l'ordre. La même année Charles-Albert abdique au profit de son fils, Victor-Emmanuel II.